

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 24 mai 2022 à laquelle sont présents madame la conseillère Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Serge Thomassin, Tom Redmond, Renaud Fortier, Jean Perron, Jean-Pierre Fortier et Olivier Duval.

Formant quorum du conseil sous la présidence de madame la mairesse suppléante Manon Bougie.

RAPPORT RELATIF À LA PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À LA FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

Les attestations de participation des membres du conseil à la formation sur l'éthique et la déontologie sont déposées au conseil conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

**Extrait certifié conforme,
à la Ville de Saint-Georges,
ce 25^e jour de mai 2022**



**CYNTHIA RODRIGUE
Assistante-greffière**